



Plan d'action régional 2021-2022

Activités et démarches découlant des 5 axes

DR - Nord

13/12/2021

Table des matières

AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale	2
Compréhension de l’initiative	2
Collaboration provinciale envers l’atteinte des cibles	2
Élaboration du plan d’action régional.....	2
AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l’initiative	3
Collaboration régionale envers l’atteinte des cibles.....	3
Évaluation des activités régionales.....	3
Gestion efficace des fonds régionaux	4
AXE 3 – Communication	4
Communication pour favoriser la collaboration.....	4
Communication pour promouvoir les activités d’anticipation et de transition	4
Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l’année	5
AXE 4 – Mise en œuvre des programmes	5
Promotion des programmes	5
Sensibilisation des élèves	5
Accès aux formations et certifications en français	6
Collaborations interconseils.....	6
Collaboration communautaire	7
Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR).....	7
AXE 5 – Transition après le secondaire.....	8
Optimisation de la mise en œuvre des activités.....	8

AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale

Compréhension de l'initiative

1.1. Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du Cadre d'impact 2018-2023

1.1.1 Présenter le *Cadre d'impact provincial 2018-2023* et faire un rappel des priorités DR à tous les membres des comités de la région du Nord.

1.1.2 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs, les cibles et les priorités de DR à tout nouveau membre faisant partie de la structure de fonctionnement de la région et partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de de loin avec les différents comités de la région.

1.1.3 Consulter les membres des différents comités en vue de cerner le contexte de la rentrée et les impacts de la pandémie et identifier les priorités régionales pour l'année en cours.

Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles

1.2. Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR

1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR pouvant faire obstacle à la réussite des apprenantes et des apprenants et à l'atteinte des cibles provinciales.

1.2.2 Représenter la région du Nord aux diverses sessions d'informations et activités de réseautage mises en œuvre par le Ministère (DR et IJECT), associations ou regroupements du domaine de l'éducation.

1.2.3 Partager aux partenaires de la province, les progrès accomplis par les différents comités du Nord, mettre en valeur leurs réussites et travailler, de manière proactive, vers l'atteinte des cibles provinciales.

1.2.4 Favoriser la collaboration entre tous les partenaires des comités régionaux et provinciaux (partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire) dans la recherche de pistes d'action visant la réduction des écarts et l'atteinte des cibles de l'initiative DR.

Élaboration du plan d'action régional

1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats obtenus par l'initiative (MHS, DRC, coop, PAJO et et transition postsecondaire)

1.3.1 Compiler et analyser les taux de participation aux activités d'anticipation et projets de transition 2021-2022 en tenant compte de la rétroaction fournie par les participantes et les participants et les représentantes et représentants DR des conseils scolaires.

1.3.2 Coordonner une rencontre avec chacun des conseils scolaires de la région, afin d'analyser les plus récents rapports de données relatifs aux programmes (2019-2020) et aux activités d'anticipation (2020-2021).

1.4 Cibler les priorités en tenant compte du cadre d'impact provincial 2018-2023, ainsi que des données et des besoins régionaux

1.4.1 Déterminer les priorités régionales liées aux programmes (DRC, MHS, coop, PAJO), à la suite de l'analyse de données quantitatives et qualitatives et des discussions avec tous les partenaires concernés.

1.4.2 Réviser et adapter la programmation et les modes de prestation des activités d'anticipation/transition en fonction de l'évaluation réalisée par les membres des comités, afin de maintenir une offre d'activités pertinentes et de qualité et appropriée au contexte.

AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative

Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles

2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants

2.1.1 Mettre à jour et diffuser sur le site Web de DR tous les documents clés, dont la structure de fonctionnement régionale, le protocole de communication et le calendrier des activités 2021-2022.

2.1.2 Maintenir et faciliter les collaborations et les partenaires entre conseils, les établissements postsecondaires et les représentants du marché du travail.

2.1.3 Maintenir et élargir les collaborations entre les écoles secondaires des six conseils du Nord et les représentants clés du marché du travail, dont les fournisseurs de services d'Emploi Ontario et les représentants des conseils locaux de planification en matière d'emploi (p. ex., la Commission de formation du Nord ontarien).

2.1.4 Coordonner et animer les réunions des différents comités de DR en tenant compte de la réalité, des besoins et priorités de tous les partenaires.

2.1.5 Rédiger les comptes rendus/notes collaboratives et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.

2.2 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional

2.2.1 Rappeler, tout au long de l'année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2018-2023, afin de travailler vers l'atteinte de buts communs.

2.2.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités découle toujours des priorités retrouvées dans le plan d'action et ait reçue, s'il y a lieu, l'approbation du comité directeur.

Évaluation des activités régionales

2.3 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l'impact du plan d'action régional (cibles et priorités établies)

2.3.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur (CSCNO) pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan.

2.3.2 Informer les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec le plan d'action.

2.3.3 Travailler de manière proactive et mettre en place des stratégies et pistes d'action efficaces en vue de bien desservir les apprenantes et apprenants, incluant ceux et celles dits à risque et assurer l'atteinte des cibles et priorités dans le plan d'action.

2.3.4 Veiller à ce que chaque partenaire, qui offre des activités d'anticipation et de transition, ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l'appréciation des apprenantes et apprenants, et des enseignants-accompagnateurs.

2.3.5 Veiller à ce que chaque représentante ou représentant des conseils scolaires remplisse une grille d'appréciation pour les activités d'anticipation et transition offertes par nos partenaires postsecondaires.

Gestion efficace des fonds régionaux

2.4 Assurer la gestion et l'allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales

2.4.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte du contexte des écoles, des besoins et priorités des différents partenaires de la région.

2.4.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes les pièces justificatives à des fins de vérification comptable.

2.4.3 Travailler en étroite collaboration avec le *Service des finances* du conseil scolaire banquier (CSPGNO) et la personne désignée par le conseil pour assurer un suivi budgétaire efficace.

2.4.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministre.

AXE 3 – Communication

Communication pour favoriser la collaboration

3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR (communication régionale)

3.1.1 Revoir, avec les membres du comité de travail, le protocole établissant la procédure de communication entre les partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire, dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'anticipation/transition.

3.1.2 Partager aux membres des comités les documents clés, dont les ordres du jour, les comptes rendus de réunion et les présentations (Google Drive).

3.1.3 Établir, en collaboration avec les membres des comités, les dates de réunions et d'activités de la région et diffuser ces informations sur le site Web de DR.

Communication pour promouvoir les activités d'anticipation et de transition

3.2 Développer de nouveaux outils de communication et de promotion des activités pour appuyer les activités de transition et d'anticipation

3.2.1 Assurer la diffusion du calendrier des activités d'anticipation de l'année en cours au sein des conseils scolaires, au sein de toutes les écoles secondaires de la région (personnel de direction, conseillers en orientation, équipes de la réussite et tout autre intervenant clé) et sur le site Web de l'initiative.

3.2.2 Assurer la diffusion des outils faisant la promotion des activités offertes aux élèves au sein des écoles scolaires, au sein de toutes les écoles secondaires de la région (personnel de direction, conseillers en orientation, équipes de la réussite et tout autre intervenant clé) et sur le site Web de DR et dans les médias sociaux.

Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l'année

3.3 Élaborer et mettre à jour divers outils de communication faisant état des principales activités régionales (p. ex., site Web, rapport d'activités annuel, journal Points saillants)

3.3.1 Rédiger et diffuser *Les Points saillants* présentant les principales activités accomplies dans la région.

3.3.2 Rédiger un rapport d'activités annuel présentant les activités qui ont lieu durant l'année en cours.

AXE 4 – Mise en œuvre des programmes

Promotion des programmes

4.1 Développer les nouveaux outils de communication et de promotion pour appuyer les programmes (MHS, DRC, coop et PAJO)

4.1.1 Assurer la diffusion des outils faisant la sensibilisation et la promotion des programmes scolaires, au sein de toutes les écoles secondaires de la région et auprès des élèves afin qu'ils puissent les connaître davantage.

Sensibilisation des élèves

4.2 Appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre d'activités destinées aux élèves de la 7^e à la 12^e année

4.2.1 Faciliter, au sein des conseils, la diffusion et l'utilisation des ressources et des stratégies développées afin de favoriser la participation des apprenantes et apprenants aux activités DR.

4.2.2 Appuyer les conseils dans l'atteinte de la cible provinciale du PAJO en faisant la promotion des programmes axés sur le développement de compétences professionnelles, la sensibilisation des emplois en forte demande et des principales compétences recherchées par les employeurs, ainsi que la préparation des apprenantes et apprenants de la 7^e à la 12^e année à la voie de l'apprentissage.

Accès aux formations et certifications en français

4.3 Appuyer les conseils scolaires dans l'offre de formations et de certifications dans le but de maintenir ou d'augmenter les taux de participation et d'achèvement dans les programmes MHS, le coop et le PAJO

4.3.1 Appuyer les conseils afin d'offrir des formations/certifications et des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrières aux apprenantes et apprenants en vue de leur permettre d'obtenir leur DESO avec le sceau de la majeure, là où les taux de participation ou d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.

4.3.2 Faciliter le travail de collaboration pour la mise en œuvre d'occasions d'apprentissage contextualisées par une partenaire du secteur (ICE, littératie mathématiques et codage), et ce, pour les MHS dont les taux de participation ou d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.

4.3.3 Appuyer l'offre de certifications et de formations, comme le stipule la loi du ministère du Travail, afin de permettre aux apprenantes et apprenants visés de compléter des stages en milieu de travail dans le du coop ou du PAJO.

Accès aux programmes

4.4 Favoriser l'accès aux programmes particulièrement là où les taux de participation demeurent en-deçà des cibles provinciales (p. ex., appui financier au transport des élèves)

4.4.1 Continuer à desservir les apprenantes et apprenants de toutes les filières, incluant ceux et celles dits à risque au niveau de la transition vers le postsecondaire, via les programmes offerts par les conseils scolaires (MHS, DRC, coop, PAJO), et les activités de l'IJECT.

4.4.2 Faciliter le transport des apprenantes et apprenants afin de permettre un plus grand accès dans leurs placements coop ou PAJO.

Collaborations interconseils

4.5 Appuyer des initiatives interconseils en lien avec les programmes et les priorités de DR

4.5.1 Encourager la communication entre les membres des comités interconseils DR et les *Services des communication* des conseils scolaires en vue de maximiser l'impact des ressources promotionnelles existantes, auprès des apprenantes et apprenantes, des membres du personnel enseignant et des parents.

4.5.2 Mettre en valeur les connaissances, l'expérience et l'expertise des membres des comités en vue de travailler en étroite collaboration et proposer de nouvelles idées et stratégies pour l'augmentation des taux de participation et de satisfaction aux divers programmes (DRC, MHS, coop, PAJO) et activités d'anticipation/transition.

4.5.3 Faciliter la participation du personnel scolaire à des réunions équipes-écoles, en vue d'appuyer tous les programmes de DR afin d'atteindre les cibles provinciales.

4.5.4 Comparer aux cibles provinciales établies, pour chacun des six conseils scolaires, les taux de participation des apprenantes et apprenants aux différents programmes et discuter des résultats obtenus.

Collaboration communautaire

4.6 Appuyer le développement de partenariats communautaires

4.6.1 Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires en coordonnant les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des comptes rendus et réalisation des suivis découlant des réunions).

4.6.2 Appuyer la mise en place d'activités locales de reconnaissance permettant de mettre en valeur le programme d'éducation coopérative et du PAJO auprès des apprenantes et apprenants, des employeurs et des parents (p. ex., organisation de petits déjeuners dans certaines régions).

4.6.3 Collaborer étroitement avec l'équipe de planification régionale, afin d'assurer l'atteinte des cibles DR (rencontres, analyse de données, rédaction d'objectifs SMART et suivis avec la présidence de l'équipe de planification régionale 3).

4.6.4 Collaborer avec divers partenaires (collèges, organismes locaux, etc.) en vue de rendre davantage visible les programmes à DRC des conseils scolaires pour être en mesure de poursuivre l'offre variée des cours à DRC aux apprenantes et apprenants.

4.6.5 Faciliter les collaborations entre divers partenaires (conseils, collèges, employeurs et instances ministérielles (EDU et MTFDC), [Compétences Ontario](#), [Forum canadien sur l'apprentissage](#), [Emploi Ontario](#)) en vue de développer les compétences transférables chez les apprenantes et apprenants et d'accroître le nombre de ces derniers qui optent pour une carrière dans le domaine des métiers spécialisés.

Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR)

4.7 Faciliter la participation du personnel enseignant à des formations et conférences liées aux priorités de DR (p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais de déplacement)

4.7.1 Faciliter la participation au personnel scolaire à des événements de perfectionnement professionnel en lien avec les priorités de DR et leur permettre d'accéder des ressources pertinentes afin d'être à l'affût des nouveautés en éducation (p. ex., adhésion à l'AÉCO et COET).

AXE 5 – Transition après le secondaire

Optimisation de la mise en œuvre des activités

5.1 Appuyer les conseils scolaires dans la mise sur pied d'activités destinées aux élèves de cours de la filière préemploi et/ou qui envisagent le marché du travail comme première destination postsecondaire

5.1.1 Faciliter la mise sur pied d'activités organisées par les écoles secondaires à l'intention de leurs apprenantes et apprenants qui envisagent le marché du travail comme première destination postsecondaire (échelon local, filière préemploi et élèves AVIS) afin de leur permettre de vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes pour développer et renforcer leurs compétences transférables (p. ex, journées de certifications et de formations, la présentation d'ateliers préparatoires au marché du travail, l'achat de consommable et d'équipement pour développer les habiletés de base, etc.)

5.1.2 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles prioritairement à un faible taux de rétention afin de leur faire vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes qui explorent les métiers spécialisés et les carrières en STIM.

5.1.3 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles à des expériences d'apprentissage enrichissantes afin d'appuyer la transition des élèves vers le postsecondaire et le marché du travail.

5.2 Collaborer avec les partenaires postsecondaires et autres partenaires régionaux en vue d'offrir une variété d'activités pertinentes et de qualité qui répondent aux besoins des élèves, incluant les élèves dits à risque au niveau de la transition.

5.2.1 Sensibiliser les élèves quant aux carrières/professions/métiers existants par l'entremise d'activités tout en misant la politique Tracer son itinéraire vers la réussite et les priorités établies par Destination Réussite (p. ex., augmentation de sensibilisation des emplois en STIM, les compétences transférables recherchées par les employeurs, etc.) dans l'optique d'aider aux élèves à atteindre leur potentiel, à se fixer des objectifs ambitieux et à accomplir leurs buts.

5.2.2 Mettre à jour les grilles d'appréciation et poursuivre leur administration à la fin de chacune des activités DR, en vue de déterminer la qualité et la pertinence des activités offertes, et ce, dans une perspective d'amélioration continue et d'imputabilité (apprenantes/apprenants, enseignants-accompagnateurs, représentants DR des conseils scolaires).

5.2.3 Analyser les taux de participation et de satisfaction des apprenantes et apprenants aux diverses activités de transition et discuter des résultats obtenus avec les membres des divers comités.

5.2.4 Discuter, avec tous les partenaires DR, de l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française et travailler conjointement pour améliorer la transition de l'élève et, surtout, sa réussite.